LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité

LE NUMERO 5 CENTIMES

ONZIÈME ANNÉE — N° 15

DE ROUBAIX TOURCOING

DIMANCHE 15 JANVIER 1905

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes . . . Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 18 fr.
Autres Départements. . . . . » 5 fr. 50 » 11 fr. » 22 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

LES INTERPELLATIONS SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE

Violents Incidents. - Victoire Ministérielle.

Aux Groupes Socialistes Indépendants

DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Les groupes socialistes indépendants du Nord et du Pas-de-Calais sont prévenus qu'un Congrès aura lieu le 29 janvier, à trois heures et demie de l'après-midi, salle de la « Taverne », à Douai.

Le but du Congrès est d'entendre le rapport du délégué des groupes à la Commission d'unification, et d'examiner en commun les résolutions de ladite Commission, avant de les soumettre à la discussion des groupes.

Les groupes sont priés de prendre dès à présent leurs mesures pour se faire représenter largement à ce Congrès.

Pour le Comité d'entente :
Le secrétaire,
Ed. DELESALLE.

La Journée d'Hier

La discussion des interpellations sur la politique générale du Gouvernement s'est terminée par le vote d'un ordre du jour de confiance au ministère.

—o—

Les Japonais ont fait leur entrée officielle dans Port-Arthur. — Le tsar a adressé une proclamation à la flotte russe.

—o—

Le nombre des mineurs en grève, dans le bassin de la Ruhr, dépasse cent dix mille. — On prévoit pour lundi la grève générale.

—o—

Le ministre de la guerre a adressé aux commandants de corps d'armée des circulaires relatives aux notes des officiers.

—o—

A Roubaix, un incendie a détruit une fabrique de caisses. — Un pompier a été blessé.

UN VILLAGE COOPERATIF

Le 23 décembre 1901 s'est constitué à Maraussan, village situé non loin de Béziers, dans le département de l'Hérault, la société des *Vignerons libres*. Elle s'assignait comme but de grouper les cultivateurs vignerons de Maraussan et des environs pour fournir directement aux consommateurs, aux prix les plus réduits, par la suppression de tous intermédiaires inutiles, les produits ou sous-produits de leur sol, exclusivement récoltés par eux. Elle devra chercher à constituer un grand chais commun, comportant *l'installation et l'outillage* vinicoles reconnus nécessaires au bon fonctionnement social.

Elle poursuivra l'extension et le perfectionnement de sa production par la création de caves coopératives et l'acquisition de vignobles collectifs.

Elle tendra à réaliser de constantes économies au bénéfice de ses membres, des sociétés ou dès individualités acheteuses et dans l'intérêt de toute œuvre utile à l'émancipation des travailleurs.

Elle créera ou contribuera à créer, dans la suite, toutes institutions d'utilité sociale poursuivant le même idéal d'émancipation.

Au début, les *Vignerons libres* furent un peu plus d'une centaine, possédant un capital primitif de 3.025 francs divisé en 121 parts sociales de 25 francs l'une. Malgré les nombreuses difficultés *qu'ils eurent à surmonter, le résultat de* leurs efforts communs dépassa toutes les espérances. La première année d'activité accusa en effet, un ensemble de trop-perçu s'élevant à 15.164 fr. 08. Cette somme fut répartie, conformément aux dispositions statutaires, de la manière suivante :

Vingt pour cent aux organisations ouvrières ou sociétés coopératives de consommation acheteuses, au prorata de leurs achats.

Vingt pour cent à des œuvres de propagande prolétarienne et de solidarité sociale, dont les Congrès coopératifs ou la Société auront décidé la création ou le développement.

Cinq pour cent à la Bourse nationale des Coopératives et Fédérations coopératives d'achat.

Cinquante pour cent aux sociétaires, *répartis également et uniformément entre* toutes les parts sociales.

La quote-part attribuée aux vignerons associés ne leur est pas distribuée directement, mais mise à la disposition de la caisse de l'Association, à laquelle elle appartiendra jusqu'à l'expiration de la Société. C'est ainsi que les *Vignerons libres* se créent, avec leurs propres économies, sans recourir à des établissements capitalistes, le fonds de roulement dont ils ont besoin pour l'acquisition du matériel vinicole.

Ils constituent également une caisse de développement et de solidarité et un fonds de réserve destinés à faire aboutir l'œuvre d'émancipation économique et sociale poursuivie par la Société.

Fruits du travail collectif et nées des efforts communs, ces institutions ainsi que toutes les créations coopératives qui *en seront la conséquence*, appartiendront exclusivement et toujours, à l'œuvre poursuivie.

En 1903, le chiffre des sociétaires atteint 195 avec 226 parts sociales souscrites.

Les trop-perçus se montent pour cette année à 20.939 fr. 38. Ils sont répartis de la manière suivante :

Ristourne à la Fédération Coopérative parisienne	Fr. 1.608 30
Versé à la Caisse de développement	» 3.344 83
Versé à la Caisse locale de Solidarité	» 1.500 00
Versé au fonds de réserve	» 241 10
50 % des bénéfices nets au Crédit des Vignerons coopérateurs	» 7.122 59
25 % aux Sociétés coopératives clientes	» 3.561 28
20 % à la Propagande socialiste et œuvres de solidarité	» 2.849 01
5 % à la Bourse des Coopératives et Fédérations d'achats	» 712 27

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. L'expérience que depuis 1901 les paysans de Maraussan poursuivent avec un succès croissant, est une première tentative complète de coopération rurale vraiment prolétarienne et socialiste. Elle porte en elle, dit le camarade Cattala, l'initiateur des « Vignerons libres », dans un article fort intéressant que vient de publier le *Mouvement socialiste*, un haut enseignement. Elle montre aux prolétaires ruraux et petits cultivateurs le moyen efficace de résister aux crises agricoles, et aux ouvriers des villes groupés dans leurs coopératives de consommation, le moyen d'établir avec les ouvriers des champs organisés en coopératives de production des relations organiques fécondes en profonds résultats.

Les salariés agricoles et les paysans propriétaires de maigres lopins de terre, constituent, un peu dans tous les pays, l'armée de prolétaires terriens encore ignorants des moyens qui pourront un jour les émanciper.

Il s'agit d'amener au socialisme cette masse passive, enchaînée au sol par un régime capitaliste injuste. Pour y arriver, il faut la prendre par son côté sensible, par l'intérêt matériel.

Dès son enfance, l'habitant des campagnes n'a connu que l'incertitude du lendemain, que la lutte constante contre la nature capricieuse et aveugle. Sa vie a toujours été végétative, grossière, monotone.

Par atavisme, mais aussi par nécessité, le paysan tient à sa terre à laquelle le rattachent son labeur et sa vie de tous les jours.

L'on doit dire au paysan, affirme Cattala, et il a mille fois raison, *qu'il a tout intérêt* à supprimer les gros et gras intermédiaires qui vivent de lui ; *qu'il a tout intérêt* à unir ses produits aux produits de son voisin, parce qu'il retirera de cette union, de cette concentration locale, un plus rapide écoulement et de plus fructueux résultats, qu'il a tout intérêt enfin à accepter la clientèle des coopératives de consommation qu'on vient lui offrir.

Par la suite, quand le travailleur agricole aura saisi tous les avantages que procure l'association coopérative ou syndicale, quand, par les relations, les causeries et les lectures, son éducation économique, son bagage intellectuel se seront développés, il comprendra que le socialisme n'est ni un épouvantail, ni une utopie. Et il reconnaîtra *qu'à côté de son intérêt*, qu'à côté de sa propre émancipation, *il y a aussi l'intérêt*, il y a aussi les besoins non moins légitimes des travailleurs des villes auxquels il devra son affranchissement moral et sa libération matérielle.

On le verra alors faire cause commune avec la démocratie ouvrière, et la révolution sociale comptera un défenseur de plus.

Telles sont les idées dont se sont inspirés les paysans vignerons de Maraussan en fondant leur coopérative de production. Ils ont créé un vrai village coopératif, prolétarien et socialiste. Leur exemple mérite d'être suivi par tous les paysans qui, eux aussi, soutiennent l'âpre lutte pour leur existence matérielle. Bien mieux que des barrières douanières, l'association coopérative leur permettra de s'affranchir et de devenir des hommes libres, matériellement et moralement. Et dans leurs efforts vers l'émancipation intégrale, ils auront avec eux tous les ouvriers industriels.

C'est par la coopération que les travailleurs du sol et de l'atelier réussiront à secouer enfin le joug du capitalisme exploiteur.

Docteur A. WYS.

Choses du Jour

LA CRISE RESTE LATENTE

La Chambre n'a terminé que hier, aux alentours de minuit, le débat engagé vendredi sur la politique générale.

On trouvera d'autre part le compte-rendu aussi complet que possible de cette dernière séance si mouvementée, si passionnée, parfois si violente, où toutes les rancunes et toutes les jalousies, tous les appétits et toutes les haines se sont cyniquement étalés.

Finalement le Ministère a triomphé, mais avec une majorité si infime que l'on peut considérer comme toujours latente la crise au milieu de laquelle il se débat, depuis la rentrée d'Octobre, avec un courage, une tenacité, une énergie vraiment extraordinaires, pour ne pas dire stupéfiants.

La crise reste latente, disons-nous. En effet, loin de désarmer, l'opposition va se faire plus pressante, plus âpre, plus acharnée. L'obstruction que l'ordre du jour Bienvenu-Martin a prétendu enrayer, va continuer d'autant plus implacable que les adversaires Cabinet ont encore gagné du terrain.

Sans doute, M. Combes est constitutionnellement en droit de garder le pouvoir, puisqu'il a obtenu, un vote de confiance, à la majorité de six voix. Mais pourra-t-il gouverner, nous voulons dire réaliser le programme de longue haleine, — il a demandé deux ans et le mandat de la Chambre expire dans quinze mois, — qu'il a formulé avec sa coutumière netteté.

Son existence ne serait que végétative et les élections générales, s'il se traînait jusque là, le surprendraient sans qu'il ait pu accomplir la plus petite réforme.

Le Suffrage Universel qui est ignorant des dessous parlementaires, ne lui pardonnerait pas une pareille faillite et ce serait la République elle-même qui en serait rendue responsable.

Nous ne prétendons pas dicter son devoir à M. le Président du Conseil, nous avons trop de confiance dans sa probité et dans sa loyauté démocratiques pour douter un seul instant qu'il ne soit pas lui-même frappé des dangers que nous venons hâtivement de montrer.

Il y a des circonstances, dans la vie politique où le sacrifice de soi s'impose à l'intérêt général.

Le Ministère se trouve, aujourd'hui, dans cette situation.

Il peut descendre du pouvoir grandi et honoré ou s'y cramponner, sans la moindre espérance de rendre encore service à la cause qu'il a si longtemps et si vaillamment défendue.

Qu'il décide !

G. SIAUVE-EVAUSY.

CHRONIQUE

CHEZ LES ARAIGNÉES

Chez les araignées on n'est point beau mais tout le monde est savant. Il se rencontre des insectes de grand talent ; l'araignée, elle comme la fourmi et l'abeille, a du génie. Ici même, je vous ai présenté quelques types fort curieux de cette étonnante famille où se trouvent des chimistes et des physiciens, des géomètres, des mécaniciens, des tisserands, des tapissiers, des météorologistes, des aéronautes et des canotiers.

Voici, aujourd'hui, l'araignée architecte ou maçonne, que Jonathan Franklin appelle ingénieusement « araignée-trappe ». C'est peut-être le plus extraordinaire représentant de la race.

Au lieu de filer une toile ou bien d'ourdir un filet, cette araignée, si commune en Corse, creuse un terrier, chef-d'œuvre d'habitation. Elle n'abandonne pas pour cela ses fuseaux légers. Elle y ajoute un pic, une pelle, une truelle comme l'araignée-géomètre y ajoute un compas.

***

Jetons un regard attentif sur le logis de cet admirable insecte qui, par parenthèse, n'aime pas beaucoup à recevoir.

Figurez-vous d'abord une galerie d'un mètre de long. Une toile de soie en tapisse les murs, ornant et consolidant l'édifice. Cette tenture est à la fois une parure et un rempart. C'est aussi un avertisseur : si quelque ennemi se faufile dans la maison, il lui est impossible de faire un mouvement sans qu'aussitôt la tenture s'agite et trahisse l'importun.

Tout au fond de la galerie, s'élève un banc de terre escarpé et nu. C'est là que se tient l'araignée avec sa famille. De ce point stratégique, elle voit tout, entend tout c'est son observatoire et son foyer. Ça et là, les débris d'un repas de famille lestement enlevés, car il n'est pas de ménagère plus alerte et plus proprette que l'araignée-trappe.

La merveille du logis, c'est la porte de la maison. Elle tourne, elle a des gonds !

Elle a des gonds de soie si bien imaginés, si bien compris, fonctionnant avec tant de justesse et de précision que cette porte féerique s'ouvre et se ferme par son propre poids. — Il n'y a qu'à pousser : on entre, on est sorti. Il est vraiment curieux de l'examiner attentivement, cette porte aussi déconcertante que ses gonds prodigieux.

Formée de couches successives de terre sèche et de soie, elle joint une étonnante solidité à une singulière élégance.

Conçue dans un double but, elle est en même temps une barrière et un piège.

En effet, de ce battant mobile de terre et de soie habilement mêlés, partent des fils qui, tous, aboutissent au foyer commun situé comme on sait, au fond de la galerie.

S'il prend fantaisie à quelque indiscret de violer le domicile de l'araignée, les fils s'agitent et vibrent aussitôt que l'on touche à la porte. « Qui est là ? »

Avertie par cet infaillible stratagème, l'araignée prend ses grandes jambes à son cou, traverse la galerie en un clin d'œil, ouvre la porte et dévore l'imprudent insecte venu pour lui faire visite. C'est sa façon d'entendre l'hospitalité.

***

Il convient d'ajouter que le pèlerin en question est le plus souvent quelque bandit des champs ou des bois qui en veut à l'araignée et à ses petits.

Ses intentions sont franchement gastronomiques. Il vient pour dîner. Très friand de la chair de l'araignée, il espère croquer l'architecte et sa famille. On ne saurait lui reprocher trop sévèrement ses instincts culinaires *en songeant que le savant Lalande se faisait* un plaisir d'avaler de grosses araignées comme des dragées.

Si l'agresseur est redoutable, une lutte terrible s'engage entre le propriétaire et le brigand.

Frémissante de colère et d'indignation, l'araignée qui entend faire respecter sa carcasse et sa maison, attache bravement ses longues pattes après la porte qui s'ébranle et s'arcboute énergiquement au mur, se tourne sur le dos pousse de toutes ses forces pour refouler l'assaillant.

On devine aisément l'émotion que cause cette redoutable attaque : peut-être le pillage du logis et la mort des habitants.

Parfois, le péril augmentant, les petites de l'araignée vont prêter main-forte à leurs parents, et vraiment il est curieux de voir ces « enfants de troupe », dont la bravoure n'attend pas le nombre des années, accourir avec une ardeur juvénile tout en luttant comme de vieux combattants.

Les voici tous, une douzaine au moins, tournés sur le dos, arcboutés au mur, comme soudés à la porte, repoussant les efforts de l'ogre avide de leur chair, pourtant si maigre !

***

Si la porte résiste, la famille est sauvée et le brutal envahisseur s'en retourne confus et surpris, tout penaud, vaincu par la science et la bravoure des assiégés.

Si la citadelle est prise, tout s'écroule et le vainqueur succombe au milieu des décombres, à côté des vaincus.

De la belle forteresse, monument admirable de science et d'art, il ne reste qu'une ruine qu'un champ de bataille anonyme et désolé : « Campos ubi Troja fuit ».

Avec la passion de la solitude et son culte du foyer, l'araignée-trappe ne tolère pas qu'on la trouble dans ses affections et ses travaux.

Si on lui fait la mauvaise plaisanterie de frapper trop souvent à sa porte avec des intentions coupables que sa sagacité devine, elle prend un parti aussi ingénieux qu'original : chacun à son poste et sa tâche à chacun. En avant les bobines et les fuseaux ! En avant les métiers et les quenouilles ! On file, on file. Jamais ville assiégée ne montra plus d'ardeur.

Et que font, s'il vous plaît, tous ces dévidoirs, ces métiers, ces fuseaux, ces rouets à l'œuvre ? Une toile est sortie tout à coup de cet atelier vivant pour s'étendre, irrésistible, tel qu'un immense bouclier sur la porte et sur les murs, si bien que l'ennemi a disparu, que tout l'édifice se confond dans une égalité de forme et de résistance. Une brèche est impossible.

Dans le cas improbable d'une défaite, c'est la citadelle tout entière qui s'effondre et l'araignée-trappe, écrasée avec les siens en même temps que broyée avec les vainqueurs, aura son foyer pour tombeau.

***

Vraiment exemplaire la propreté de l'araignée-architecte. Nous venons de la voir balayer avec soin sa salle à manger et le vestibule de la maison. Que l'on vienne maintenant à salir ses tentures et ses draperies de soie, elle manifeste aussitôt une vive inquiétude et s'empresse d'enlever délicatement tous les grains de poussière.

Le mal est-il irréparable ? elle déchire la tenture avec colère, en rejette vivement les débris et tisse une nouvelle toile. Elle en fera dix s'il le faut, recommençant sans cesse sa tapisserie comme Pénélope, mère de Télémaque et pourtant elle n'attend aucun Ulysse !

Nul n'est parfait ici bas. La coquetterie est le péché mignon de l'araignée-trappe. Le temps qu'elle ne passe pas au travail elle le consacre à sa toilette. Avec les tarses de ses pieds elle brosse sans cesse ses mandibules et ses antennes. Quand elle a fini d'un côté, elle recommence de l'autre.

Ne la dérangez pas. L'araignée se fait belle.

La chose, entre nous, n'est point facile. Qu'importe ! est-il besoin d'être beau lorsqu'on a tant d'esprit et de savoir, de bravoure, de vertu et de talent ?

FULBERT-DUMONTEIL.

LE GENERAL PEIGNE

Nous avons publié, hier, la lettre adressée par le général Peigné, commandant du 9e corps, membre du Conseil supérieur de la Guerre à M. Vadecard, secrétaire-général du Grand-Orient.

Les journaux cléricaux et réactionnaires sont tout heureux, ils exultent que l'associé de Bidegain ait sorti cette lettre.

Il n'y a vraiment pas de quoi !

Le général Peigné, se borne, en effet, à dire qu'il a sévi contre des officiers cléricaux militants, ce qui est non seulement son droit, mais son devoir, de général républicain ; il sera d'ailleurs intéressant d'exposer un jour prochain à la suite de quelles circonstances le commandant du 9e corps a été obligé de recourir aux sources d'informations qu'on lui reproche aujourd'hui.

Du reste, c'est se tromper d'adresse singulièrement que d'incriminer le signataire de la lettre en question à propos de la délation. Bien avant l'intervention retentissante de M. Guyot (de Villeneuve), le général Peigné, en effet, avait fait connaître publiquement son intention de frapper les officiers hostiles au gouvernement de la République, et il ajoutait qu'il se ferait un devoir de communiquer préalablement à ces officiers leur dossier, afin de provoquer leurs explications avant toute mesure disciplinaire.

Ainsi dit le général Peigné, ainsi fit-il. Qui pourra dès lors prétendre qu'il a trahi son devoir et manqué aux obligations de sa fonction ?

Les Elections d'Aujourd'hui

Trois élections sénatoriales : dans la Seine, dans l'Aisne dans l'Eure-et-Loir.—

Les électeurs sénatoriaux de la Seine, de l'Aisne et d'Eure-et-Loir sont convoqués pour aujourd'hui, à l'effet d'élire un sénateur.

On sait que le sort a attribué au département de la Seine le siège de M. Hervé de Saisy, sénateur inamovible, décédé.

Sept candidats se disputent ce siège. Ce sont : MM. Mascuraud, président du comité républicain du commerce et de l'industrie ; Féron, député de la 6e circonscription de St-Denis ; Chérioux, conseiller municipal du quartier Saint-Lambert ; Thivet-Hanctin, ancien maire de Saint-Denis ; Michelin, ancien député boulangiste ; tous les quatre se présentent comme radicaux-socialistes.

Puis, M. Thomas, maire de Kremlin, conseiller général de la Seine, présenté par les comités socialistes.

Enfin, M. Ernest Caron, conseiller municipal du quartier Vivienne, condidat de la droite des nationalistes et des modérés.

—o—

Dans le département de l'Aisne, il s'agit de pourvoir au siège laissé vacant par la mort de M. Malézieux, progressiste.

Un seul candidat se présente : M. Touron, vice-président de la Chambre de commerce de Saint-Quentin et de la Fédération républicaine. M. Touron est progressiste.

—o—

Le département d'Eure-et-Loir a été désigné par le sort pour élire un sénateur en remplacement de M. Wallon, inamovible, décédé.

Deux candidats sont en présence : M. Villette-Gâté, maire de Nogent-le-Rotrou, vice-président du Conseil général, qui se présente comme radical, et M. Pessard, maire de Chartres, républicain progressiste.

M. Villette-Gâté est partisan de l'impôt sur le revenu, de la séparation des Eglises et de l'Etat, et de la loi de deux ans.

Cà et Là

LA MORT DUPETIT ARBRE

J'avais un petit arbre et il vient de mourir.

Oh ! c'était un pauvre petit arbre de rien du tout, il était tout seul dans mon jardin, bien timide et bien triste, il n'avait jamais produit ni fleurs, ni fruits, ni oiseaux, il avait tout juste des feuilles, vertes dessus, blanches dessous, comme si l'on n'avait point que le côté qui se voit.

J'allais parfois m'asseoir à l'ombre de mon petit arbre et lire. Tantôt, le vent me l'a tué.

Un vent d'orage qui s'éleva soudain, qui entra et sortit de ma maison en claquant les portes, glissièrement, qui m'obligea à ne pas rester couvert et envoya rouler mon chapeau emmy le crottin de la route... Et vous supposez peut-être qu'après cela il partit ?... Non... Il aperçut mon petit arbre qui tremblait de peur, et, avec des invisibles mains, il l'empoigna par le milieu du corps et se mit à le secouer avec la dernière brutalité... Mon petit arbre murmurait entre ses feuilles, mais en vain.

Il tendait vers moi ses branches désespérées... Qu'y pouvais-je ?

Il crispait ses racines dans la terre, comme des doigts de pied... Le vent l'avait retroussé et il paraissait avoir ses jupes par-dessus la tête.

Et tout à coup (le vent avait dû se pincer les doigts entre l'écorce et l'arbre, ce qui redoubla son ardeur, car il fit un suprême effort), mon pauvre et brave petit arbre fut arraché de terre, et il tomba raide mort.

Sacha GUITRY.

ÉCHOS ET NOUVELLES

POUR LES FOURNISSEURS DU TSAR

Il existe, à la Cour de Russie, une coutume bien fâcheuse. Elle consiste à ne payer qu'incomplètement les notes de fournitures quelconques faites au souverain ou à sa famille.

Vous avez-vous 100 roubles, par exemple, l'intermédiaire chargé des paiements vous en remettra 90 ou 80 — de préférence 80.

Et ce système est appliqué non seulement aux commerçants, mais encore aux artistes qui travaillent pour le tsar.

Récemment, Nicolas II avait commandé son portrait à un peintre, M. Tusen, et le prix de 12,000 roubles avait été fixé comme rémunération due à l'artiste.

Le portrait terminé, le tsar, satisfait, reçut en audience M. Tusen et s'enquit auprès de lui si la somme convenue lui avait été versée.

Embarrassé, l'artiste, après hésitation et circonlocutions, avoua que sur les 12,000 roubles on ne lui en avait remis que 8,000, en lui disant qu'il était dans les usages de ne jamais solder intégralement les factures, à la Cour impériale !

—o—

UN CHARCUTIER VEGETARIEN

Un garçon boucher, dans une petite ville de Bohême, était accusé d'avoir dérobé à son patron deux jambons. Pour se justifier, il déclara, à l'audience, que son maître, appartenant à une « nouvelle religion », prohibait la viande comme nourriture et obligeait ses domestiques à ne manger tous les jours que du pain et des légumes. Mais lui, « bon catholique », ne pouvait pas renoncer à la viande.

Le tribunal n'admit pas la nécessité, même pour un bon catholique, de voler deux jambons à la fois pour compléter le régime végétarien, mais fut indulgent en ne condamnant l'inculpé qu'à deux jours d'arrêt de police.

Il est même curieux de constater qu'un charcutier peut être végétarien.

—o—

LES LUNES DE JUPITER

Un télégramme de l'Amérique vient de nous apprendre la découverte d'une 6e satellite de Jupiter, par M. Perrine, directeur de l'observatoire de Lick, en Californie.

C'est Galilée qui découvrit Io, le premier satellite de la majestueuse planète, le 7 janvier 1610. Le lendemain, le second satellite, Europe, se montrait à S. Marius. Bientôt Ganymède et Callisto se révélaient. Mais Epsilon ne fut connu qu'en 1892, également à l'observatoire de Lick.

Le sixième satellite a reçu le nom de Dzêta. L'alphabet grec a encore quelques noms à offrir aux autres « lunes » de Jupiter.

DEPECHES

PAR SERVICES SPECIAUX

Les communications téléphoniques ayant été très défectueuses et, de plus, l'express de Paris, apportant notre courrier, étant arrivé avec une heure de retard, nous sommes forcément obligés de donner un compte-rendu succinct de la séance de la Chambre et de réduire nos informations générales.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 14 janvier. — Pour cette deuxième séance consacrée aux interpellations sur la politique générale du Cabinet, l'affluence des députés et du public n'est pas moins forte qu'hier, au contraire. Bien avant l'ouverture du débat, toutes les tribunes sont combles et dans les couloirs les groupes de députés s'entretiennent avec animation.

A 2 heures 20, le président, M. DOUMER déclare la séance ouverte.

INTERPELLATIONS sur la Politique générale

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations de M. Lhopiteau et Vazeilles, sur la politique générale du ministère

Discours de Dejeante

DEJEANTE, député socialiste de la Seine, monte à la tribune.

Le monde du travail, dit-il, est profondément déçu de voir que ce n'est plus le parti républicain qui est maître de cette Assemblée, mais la droite. Le parti républicain bourgeois ne s'est pas su voter les lois qu'il eut cesse de réclamer pas su voter les lois qu'elle ne cesse de réclamer.

La mortalité pour les enfants de la classe bourgeoise n'est que de 6 % tandis que dans la classe ouvrière elle est de 60 %. Il serait temps de se préoccuper de cette importante question de la mortalité et aussi des questions d'hygiène.

M. LASIES. — Très bien ! Très bien !

DEJEANTE. — C'est votre faute.

M. LASIES. — Comment notre faute ? Nous n'avons jamais eu le pouvoir ?

DEJEANTE. — Et l'Empire ?

M. LASIES. — L'Empire a plus fait pour la classe ouvrière en dix-huit ans que la République en trente ans. C'est lui qui a fait toutes les réformes ouvrières. On n'était en République que sous l'Empire. (Exclamations et rires à gauche).

DEJEANTE. — L'Empire n'a rien fait pour la classe ouvrière.

Ce sont les pauvres qui paient et les riches qui ont les profits. La lutte de classes se révèle dans toutes les lois et les institutions bourgeoises. Toutes les lois sont faites pour protéger les riches au détriment des pauvres.

L'organisation capitaliste ne fait qu'engendrer la misère. N'est-il pas lamentable de voir des mères de famille acculées au suicide parce qu'elles ne peuvent pas nourrir leurs enfants ?

Le peuple a éprouvé de nombreuses déceptions. Il serait temps de lui en épargner de nouvelles et n'oublions pas que ce sont ces déceptions qui ont amené le boulangisme.

La majorité républicaine était, au début du ministère, de 350 voix. Hier, elle atteignait péniblement 240 voix : c'est la majorité de droite qui gouverne aujourd'hui.

Les réactionnaires sont dans leur rôle en faisant sans cesse de l'opposition aux réformes démocratiques, mais comment qualifier les républicains qui les suivent ?

On exploite la peur. On cherche à créer dans cette Chambre un courant contre les socialistes. On n'y parviendra pas. (Applaudissements à l'extrême-gauche).

Vous vous dressez contre la délation, vous qui avez calomnié les ouvriers.

Vous vous indignez contre les fiches qui n'ont fait que révéler des secrets de polichinelles.

Jusqu'ici, les bourgeois républicains ont vécu sur des diversions. Ceux qui s'élèvent aujourd'hui contre la délation ont traqué et calomnié les ouvriers.

Dejeante termine en disant qu'en présence des assauts répétés de la réaction contre la République, ses amis et lui voteront pour le ministère, dont ils attendent des réformes démocratiques. *(Applaudissements à gauche).*

Déclarations de M. Combes

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. *(Mouvement d'attention).*

« Mes explications, dit-il, seront brèves, elles auront le mérite d'être claires.

LA QUESTION DES FICHES

Le gouvernement s'est expliqué plusieurs fois.

Il a frappé d'une réprobation rigoureuse le système de renseignements, inauguré en 1901, au ministère de la guerre.

Il a fait plus que le condamner, il a dit qu'il fallait supprimer les notes secrètes politiques.

La *responsabilité ministrielle* a été dégagée au point de vue des ordres venus d'en haut. En tous cas, pour le gouvernement, l'incident est définitivement clos.

On ne peut se méprendre sur l'étalage de vertu qui se produit tous les jours : des légionnaires appellent la sévérité du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur sur d'autres légionnaires.

Il n'y a qu'à parcourir ces listes pour voir qu'elles contiennent le nom de quelques républicains des plus modérés, mais que l'immense majorité des noms appartiennent au parti de l'opposition, au parti clérical. *(Applaudissements à gauche).*

La presque unanimité des noms de ces légionnaires appartient au parti qui applaudissait l'état-major d'une époque antérieure, quand il dénonçait à un mari l'infidélité de sa femme. *(Vifs applaudissements à gauche. — Bruit à droite).*

M. LASIES. — Esterhazy a été rayé de la Légion d'honneur.

M. COMBES. — Dans les listes qu'on pu-